

RCS : ANGOULEME

Code greffe : 1601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGOULEME atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00346

Numéro SIREN : 829 745 611

Nom ou dénomination : A MA GUIZ

Ce dépôt a été enregistré le 17/12/2018 sous le numéro de dépôt 13172

Greffe du tribunal de commerce d'ANGOULEME



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 17/12/2018
Numéro de dépôt : 2018/13172
Type d'acte : Décision(s) du président
Nomination de directeur général

Déposant :

Nom/dénomination : A MA GUIZ
Forme juridique : Société par actions simplifiée
N° SIREN : 829 745 611
N° gestion : 2017 B 00346



Greffe du tribunal de commerce d'ANGOULEME

13 rue de la place du Champ de Mars, CS 90223 16022 Angoulême Cedex

09:00 - 12:00, 14:00 - 16:00

Téléphone : 05.45.93.12.49

www.greffe-tc-angouleme.fr - www.infogreffe.fr

IG/2017 B 00346

ACR - ASSOCIES CORBI RAMBEAU

11 ROUTE DU PEUX

16800 SOYAUX

Nos références : IG/2017 B 00346

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Article R. 123-102 du code de commerce)

Concernant :

Société par actions simplifiée A MA GUIZ

125 AVENUE VICTOR HUGO

16100 COGNAC

SIREN : 829 745 611

N° de gestion : 2017 B 00346

Le greffier soussigné constate le 17/12/2018 le dépôt, enregistré sous le numéro 2018/13172, des actes et pièces suivants :

- Décision(s) du président - 20/09/2018
 - Nomination de directeur général

Récépissé délivré le 17/12/2018

Maître Magali PIERRAT



SELARL Magali PIERRAT, titulaire de l'office de Greffier du Tribunal de Commerce d'Angoulême
SIREN : 514 992 239 R.C.S ANGOULEME - N° TVA intracommunautaire : FR1451499223900020
IRAN : FR6040031000010000136009K65 C0CGFRPPXX



A MA GUIZ

Société Par Actions Simplifiée au capital de 5 000.00 Euros

Siège social : 125 avenue victor hugo

16100 COGNAC

829 745 611 RCS ANGOULEME

DECISION DU PRESIDENT EN DATE DU 20 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit,

et le onze octobre, à neuf heures, au siège social,

Mademoiselle Laëtitia ROTUREAU, présidente de la société A MA GUIZ a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

Madame la présidente, associé unique, précise l'objet des présentes décisions :

- Nomination de deux directeurs généraux.

Madame la présidente prend ensuite la décision suivante :

DECISION

PREMIERE DECISION

Sont nommés rétroactivement par décision de la présidence à compter de ce jour, le 20 septembre 2018, en qualité de directeurs généraux pour une durée indéterminée :

- **Madame Lucette MARTIN** née le 26 juillet 1957 à MAGNAC LAVALETTE (Charente), divorcée, demeurant 15 Ter rue des Chables, Saint Cybard, 16000 ANGOULEME (Charente), de nationalité française.

Madame Lucette MARTIN exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires. Dans tous les cas elle agira conformément à l'intérêt social et dans le respect des droits de la présidente.

Madame la présidente décide de reporter à une décision ultérieure les modalités de sa rémunération. Sur présentation des justificatifs, le directeur général sera remboursé des frais liés à l'accomplissement de son mandat.

UR



MP

- **Monsieur Dinh Ngu HO** né le 8 juin 1977 à HO CHI MINH VILLE (Vietnam), célibataire, demeurant 50 rue Eugene Le Roy, 33800 BORDEAUX, de nationalité française.

Monsieur Dinh Ngu HO exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires. Dans tous les cas il agira conformément à l'intérêt social et dans le respect des droits de la présidente. Madame la présidente décide de reporter à une décision ultérieure les modalités de sa rémunération. Sur présentation des justificatifs, le directeur général sera remboursé des frais liés à l'accomplissement de son mandat.

DEUXIEME DECISION

Madame la présidente donne tous pouvoirs au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal constatant les présentes délibérations et notamment à la SARL ACR, dont le siège social est à SOYAUX (16800), ZE la Croix Blanche, Route du Peux, en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales de publicité, de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce du siège social de tous documents requis, ainsi qu'à l'effet de toutes inscriptions à effectuer auprès du Registre du Commerce et des Sociétés

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Mademoiselle Laëtitia ROTUREAU, présidente de la société A MA GUIZ.

Madame la présidente
ROTUREAU Laëtitia



Page 2 sur 2

UR

